

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2012

### PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : MM. JAEGY Sébastien - LERCH Christophe (procuration à M. Erny Michel)

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 20 janvier 2012
2. Comptes administratifs + comptes de gestion 2011
3. Investissement – travaux 2012
4. Divers

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2012**

Une remarque est faite au sujet de la subvention attribuée aux donateurs de sang de la section Ranspach-Husseren-Wesserling et Mitzach. Cette association a bénéficié d'une subvention de 100 € en 2010 qui devait être reconduite en 2011.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce rectificatif.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 20 janvier 2012.

### **2. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2011**

Monsieur Pierre Guillemain, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire fait la lecture de toutes les dépenses et recettes réalisées en 2011 en fonctionnement et en investissement sur le budget général et le budget forêt.

Des informations détaillées sur chaque ligne de dépenses et recettes ont été transmises aux membres du conseil.

### **RESULTAT BUDGETAIRE 2011**

#### **BUDGET GENERAL**

	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
<b>RECETTES</b>	120295,09	433851,21	<b>554146,30</b>
<b>DEPENSES</b>	222647,15	232366,70	<b>455013,85</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-102352,06	201484,51	<b>99132,45</b>

## BUDGET FORET

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>	588,00	133948,95	<b>134536,95</b>
<b>DEPENSES</b>	0,00	262529,29	<b>262529,29</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	588,00	-128580,34	<b>-127992,34</b>

## RESULTATS CUMULES AU 31/12/2011

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2011	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	RESULTAT DE CLOTURE 20110
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	A	B	C	D = A-B+C
Investissement	- 101 051,31	-	- 102 352,06	- 203 403,37
Fonctionnement	161 268,39	74 300,31	201 484,51	288 452,59
Total I	60 217,08	74 300,31	99 132,45	<b>85 049,22</b>
<b>BUDGET FORET</b>				
Investissement	- 390,75	-	588,00	197,25
Fonctionnement	186 881,42	-	- 128 580,34	58 301,08
Total II	186 490,67	-	- 127 992,34	<b>58 498,33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	246 707,75	74 300,31	- 28 859,89	<b>143 547,55</b>

M. le Maire quitte la salle pour le vote des comptes administratifs et comptes de gestion que le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 3. INVESTISSEMENT – TRAVAUX 2012

Les investissements 2012 seront modérés pour des raisons budgétaires.

Les travaux ou investissement suivants seront inscrits au budget primitif 2012 :

- Branchement téléphone rue du stoerenbourg (10 000 €)
- Eclairage public rue du Stoerenbourg (34 000 €)
- Chaudière école maternelle (8 000 €)
- Equipement informatique pour les écoles (2 500 €)
- Porte d'entrée de la maison forestière (4 000 €)
- Travaux maison communale M. Exel (6 000 €)

Soit 64 500 €

Divers autres travaux seront à réaliser en cours d'année 2012 :

- Réfection du mur de l'école primaire,
- Pont à l'entrée du village,
- Pont Leslé
- Porte d'entrée du cimetière
- Ruisseau du kuenbach, inspection caméra

#### 4. DIVERS

**Vente du bâtiment de la scierie** : lors de la délibération du 4 novembre 2011, le conseil municipal a décidé de la vente du bâtiment situé en section 1 parcelle 246.

Un arpentage a été réalisé pour définir la parcelle de terrain concernée pour cette vente. Cette parcelle sera inscrite au livre foncier sous les références suivantes : « **section 1 n° 280/5** » pour une superficie de 20.46 ares.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente pour un prix de 5 000 € à Mme Fleischer Laurence.

**Portiques de la piste cyclable devant le stade** : les portiques situés dans la rue du stade seront déplacés vers la rue principale, ceci pour éviter l'accès sur les prés aux véhicules non autorisés. Les responsables du football club ainsi que les propriétaires ou exploitants des terrains agricoles recevront une clé afin de leur faciliter l'accès.

**Tarif salle des fêtes** : le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le coût de la location de la salle des fêtes à 50 €, quelque soit la saison, pour l'occupation de la salle après un enterrement.

Séance levée à 22 h.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	Absent excusé
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	Absent excusé (proc. à M. Erny)
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	